

Compte rendu Conseil Municipal du 27 septembre 2018

Début de séance 20 h30

Présents :

Mme Marie Christine OLIVEIRA DOS REIS, M. Claude BLANC, Mme Patricia BRUN, M. François ROUVEYROL, M. Laurent CHAUTARD, Mme Laurence LOGEROT, M. Daniel CARTERON, Mme Micheline CIVIALE, Mme Véronique ROUSSELLE, M. Paul-Henri ROURE, Mme Elisabeth BUISSON.

Abs : Pierre AVENAS

Procurations :

M. Roger MAZAT donne procuration à Mme Patricia BRUN

M. Christophe MOINS donne procuration à Mme Laurence LOGEROT

Mme Dominique DEJOURS donne procuration à M. Daniel CARTERON

Secrétaires de séance : Laurent CHAUTARD et Patricia BRUN

Lecture du précédent compte rendu du conseil municipal du 28 juin 2018.

Une parenthèse est faite sur le pont de la Valette, actuellement la collecte pour l'appel aux dons est de 8585€ avec 63 donateurs. L'objectif est d'atteindre 11000€.

Validation du compte-rendu.

1. **La Poste:**

Suite à une précédente rencontre avec **Mme Perrier, Déléguée aux Relations Territoriales, département de l'Ardèche**, un diagnostic a été adressé à tout le conseil. Ce bilan résume l'état actuel du Bureau de Poste avec une baisse de la fréquentation, des locaux non appropriés pour l'accès handicapés, une perte de surface, avec l'impossibilité de louer l'autre partie du bâtiment. Une mutualisation serait souhaitable, afin de garantir la pérennité de ce service. Actuellement le Bureau de Poste ferme de plus en plus souvent, ce qui incite le conseil à se prononcer en faveur d'une Agence Postale plus centralisée et accessible. Par ailleurs une demande, pour l'implantation d'une entreprise, est à ce jour à l'étude, dans ces mêmes locaux de La Poste.

Vote à l'unanimité (accord de principe pour travailler en ce sens)

2. **Projet Ecole Numérique:**

L'école des souhaite déposer un projet numérique 2018/2019 (école numérique innovante rurale). Les besoins ont été évalués à 20 Tablettes pour un coût de 8600€ + 350€ de disque dur. Resterait à charge pour la municipalité la somme de 4475€.

Vote à l'unanimité (accord de principe) Le CM délibérera quand le chiffrage exact sera connu. Il y a plusieurs demandes de devis.

3. **Ecole des Platanes, subvention:**

Une demande de subvention a été faite par l'école des Platanes, concernant une sortie pédagogique sur Lyon (3 jours, 2 nuits), pour 43 enfants. Faute d'information sur le coût de la sortie, la demande est repoussée au prochain conseil. Il sera demandé aux enseignants de fournir le prévisionnel de cette sortie.

Véronique ROUSSELLE demande combien d'élèves sont scolarisés ce jour. Marie OLIVEIRA DOS REIS, annonce les chiffres de 53 élèves aux Platanes et 35 en Maternelle, avec 2 supplémentaires en janvier 2019.

4. **Subvention La Boule d'Or:**

Suite à la qualification d'une équipe en championnat de France, et à la demande établie par l'association, une subvention exceptionnelle de 150€ est accordée. Toutefois, pour les prochaines demandes de subventions exceptionnelles, il sera demandé un prévisionnel.

Vote à l'unanimité

5. **Régime indemnitaire des agents:**

M. François ROUVEYROL précise que la collectivité va mettre en place le **Régime Indemnitaire des Fonctionnaires de l'Etat (RIFSEEP)**. Le comité technique du centre de gestion doit donner son avis. Dans tous les cas la décision finale reviendra au Maire. Il est proposé pour l'ensemble des agents **20€ brut/agent**. Suite de la démarche avant délibération effective de mise en place.

Vote à l'unanimité (accord de principe).

6. **Réfection des plaques commémoratives:**

Une demande est faite par l'UFAC (**Union Fédérale des Anciens Combattants**), afin que les écritures des plaques commémoratives soient renouvelées. Ces travaux sont pris en charges par la Fédération. Il ne devrait pas y avoir de coût pour la commune.

Vote à l'unanimité

7. **Clôtures de régies:**

Mme OLIVEIRA DOS REIS, demande à Mme Bay, secrétaire, d'expliquer au conseil la demande de suppression des régies garderie et gites. Ces régies ne sont pas rentables, avec peu de mouvements. Les recettes peuvent être prises en charge directement, sans passer par une régie.

Vote 12 Pour 2 abstentions

8. **ANTEX/MSP:**

Un point sur l'avancement du dossier est exposé par Mme OLIVEIRA DOS REIS.

Coût global de l'opération : **2.950.000€ HT**

Vente pharmacie (prix coûtant) : **490 000€ HT**

Subventions prévisionnelles : **550 000€ HT**

Total recettes subventions et vente : **1.040.000€ HT**

Resta à charge de la commune, avant perception des locations : **1.910.000€ HT**

Concernant les surfaces à louer, la proposition de 13€/mois par m2 utile est retenue.

Vote à l'unanimité

Mme Rousselle demande qu'un calcul du taux d'endettement soit établi. Il sera présenté au prochain conseil.

9. **Questions diverses:**

*Révision du PLU :

- Une demande de dérogation sera faite pour l'Abrayon, afin que celui-ci soit constructible.
- Définir l'orientation de « l'ex-futur » bâtiment des Mûriers, soit en centre de loisirs ou autre propositions.

Mme ROUSSELLE pose la question du devenir du terrain des Acacias, si le projet de la Maison de Retraite n'aboutit pas, quelle orientation du terrain ?

Plusieurs possibilités seront étudiées, zone artisanale, déchetteries, aire des gens du voyage.....

*Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche: Il sera reconduit pour 2019

*M. Jean FAURE a libéré son appartement, mais des travaux concernant les fenêtres doivent être réalisés, avant toute location.

*Une révision des assurances est nécessaire, afin d'obtenir, le meilleur marché possible.

* Mme BUISSON demande où en est le dossier sur la Maison de Retraite Les Mûriers, une réunion du comité de suivi devrait avoir lieu le jeudi 11 octobre à 16h, dans les locaux des Mûriers. En parallèle, une rencontre avec tous les élus du secteur se tiendra le mardi 9 octobre à 18h en Mairie. Mais il est évident que la vigilance doit être maintenue.

Fin de séance à 23h10